

Consignes aux auteurs

I. CONTENU DU DOSSIER A FOURNIR A LA REVUE

Chaque article est fourni en version électronique, au format Word (.docx), et contient obligatoirement :

a. Un premier fichier « Auteur(s) »

- un titre en français et un titre en langue anglaise,
- les nom et prénom de(s) l'auteur(s),
- son (leur) rattachement institutionnel (laboratoire, université, etc.),
- ses (leurs) coordonnées complètes : adresses postale et électronique.

b. Un deuxième fichier anonymé

- le titre, en français et en anglais,
- aucune indication de nom d'auteur(s), ni à proximité du titre ni en en-tête ou pied de page,
- deux résumés : l'un en français (1 000 à 1 500 signes) et l'autre en anglais, un peu plus long (3.000 signes) de façon à optimiser la diffusion du produit de la recherche dans le monde anglophone,
- des mots-clés : en français et en anglais.
- l'article intégral sous format Word, rédigé en langue française et contenant les figures, d'une longueur d'environ 45.000 à 55.000 signes (espaces inclus). Les résumés et la bibliographie s'ajoutent à ce nombre, mais le tout ne peut pas dépasser les 60.000 signes (espaces inclus).
- la bibliographie.

c. Un fichier par document (figure, tableau, photographie) en format numérique.

- soit en noir et blanc soit en couleurs, au gré de l'auteur. Ils sont originaux et libres de droits.
- Formats demandés :
 - Graphiques : format Excel (fournir le tableau de données Excel).
 - Cartes et autres figures : format Illustrator (.ai)

- Photographies : format .tiff (ou .jpeg de moins bonne qualité).

- Les scans de médiocre qualité (écriture floue, etc.) seront refusés.

II. FEUILLE DE STYLE

a. Titre et Auteur

Titre de l'article en français

(Arial, gras, corps 14, centré)

Titre de l'article en anglais

(Arial, non gras, corps 14, centré)

Prénom NOM de l'auteur

(Arial, gras, corps 10, centré)

Fonction, Laboratoire, établissement¹

(Arial, italique, corps 10, centré)

b. Résumé et Mots-clés /Abstract et Keywords

Arial, non gras, corps 10, en interligne simple, et justifié.

c. Texte

L'ensemble est en interligne simple, en Arial non gras, corps 11 et justifié.

Les mots en langue latine sont en italiques.

Hiérarchie des intertitres :

3 niveaux de préférence (4 au maximum) en Arial

Intertitre 1 : corps 12, Gras

Intertitre 2 : corps 11, Gras italique

Intertitre 3 : corps 10, non gras

Notes de bas de pages

Veiller à en limiter leur nombre.

Figures, tableaux et photographies

Appel dans le texte des figures (cartes, croquis, graphiques), tableaux, photographies,

¹ Adresse de l'établissement

etc. de la manière suivante : (Fig.1), (Tab.1), (Photo 1).

Le titre de la figure, du tableau, de la photographie n'est pas inséré dans le document mais inscrit dans le corps de l'article.

Bien mentionner la ou les sources du document : auteur, organisme, date.

Légendes des figures, tableaux et photographies

La numérotation et le texte de légende des figures, tableaux et photos sont en Arial, italique, corps 9 :

Fig.1 - Exemple de légende

Tab.1 - Exemple de légende

Photo.1 - Exemple de légende (Cliché Martin J., année ou date précise)

Bibliographie

La liste des références bibliographiques se trouve en fin d'article.

Elle est rangée dans l'ordre alphabétique ; en cas de publications multiples pour un même auteur, elle est rangée chronologiquement, de la plus récente en premier à la plus ancienne en dernier.

- Appel bibliographique dans le texte

Auteur et année entre parenthèses. Ex. : (Troin, 1995), (Troin, 1995, p.23) ou (Lombard & Steck, 2004)

- Liste bibliographique en fin d'article :

- *Référence d'un ouvrage* en respectant l'ordre suivant : auteur(s), année, *titre de*

l'ouvrage (en italique), éditeur, nombre de pages. Exemple :

Troin J.-F., 1995, *Rail et aménagement du territoire*, Edisud, 257 p.

- *Référence d'un article* en respectant l'ordre suivant : auteur(s), année, titre de l'article ou du chapitre d'ouvrage, *titre de la revue, des actes ou de l'ouvrage*, numéro de la revue, pages de début et de fin d'article. Exemples :

Bonnafous A., 1997, Le projet de liaison Rhin-Rhône à gabarit européen ou les mystères d'un pari, *Annales de Géographie*, n°593-594, pp.107-128.

Caron F., 2002, Les réseaux et les politiques d'aménagement du territoire : l'exemple du chemin de fer, in Caro P., Dard O. & Daumas J.-C. (dir.), *La politique d'aménagement du territoire, racines, logiques et résultats*, Presses Universitaires de Bretagne, Rennes, 360 p. (pp.17-29).

- *Publication d'un organisme* : placée **en fin de liste** bibliographique, en distinguant ouvrages, articles, données, etc. :

DATAR, 2002, *Les Schémas de services collectifs*, Paris, La Documentation française, Territoires en mouvements, 100 p.

- *Sitographie* : à placer après la bibliographie.